

DOCUMENT D'ÉCO-CONCEPTION DU SUR-ACCOUDOIR ERGOSOCK PAR ERGOTECH - BASÉ SUR L'ACV



Table des matières

1. Présentation du produit	3
2. Introduction	3
3. Objectifs et portée de l'ACV	4
4. Composition du produit	4
5. Inventaire du cycle de vie (ICV)	4
Extraction et production des matières premières	4
Fabrication	4
Distribution	5
Utilisation	5
Fin de vie	5
6. Méthode de calcul du score d'éco-conception	5
7. Détails et résultat du calcul de l'éco-conception	7
8. Calcul du taux de produit recyclé et du taux de recyclabilité	8
Calcul du taux de produit recyclé	8
Calcul du taux de recyclabilité	9
Conclusion	9
9. Opportunités d'amélioration	9
10 Conclusion	9



1. PRÉSENTATION DU PRODUIT

Entreprise	Ergotech
Produit	Ergosock
Garantie	2 ans
Méthodologie	Analyse de cycle de vie (ACV) basée sur les normes ISO 14040 et ISO 14044
Indice d'éco-conception	88,5 %
Taux de produit recyclé	0 %
Taux de recyclabilité	100 %

2. INTRODUCTION

Les sur-accoudoirs Ergosock (vendues par paire) améliorent le confort en réduisant les points de pression sur les accoudoirs de fauteuils.





3. OBJECTIFS ET PORTÉE DE L'ACV

L'objectif de cette ACV est d'évaluer les impacts environnementaux du sur-accoudoir Ergosock tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fin de vie, en passant par les phases de fabrication, de distribution et d'utilisation. Cette ACV inclut une estimation des émissions de GES (exprimées en kg CO2 équivalent) pour chaque phase ainsi que le taux de matériaux recyclés intégrés dans le produit.

4. COMPOSITION DU PRODUIT

Nom	Ergosock
Composition	• 81,48 % de mousse haute qualité • 18,52 % de tissu
Fabrication	réalisée en Bretagne, France, avec une consommation d'électricité très faible pour l'assemblage

5. INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE (ICV)

Extraction et production des matières premières

- Mousse (81,48 % du produit) :
 - Mousse haute densité sans contenu recyclé disponible pour ce matériau.
 - Émissions associées estimées : Environ 5 kg CO2/kg pour la production de mousse haute densité.
- Tissu (18,52 % du produit) :
 - · Tissu en polyester sans contenu recyclé.

Fabrication



- Énergie : La fabrication consomme moins de 0,5 kWh d'électricité par produit, soit une empreinte CO2 inférieure à environ 0,025 kg CO2 en se basant sur le mix énergétique français. Cette consommation est destinée à être intégralement couverte par les panneaux solaires.
- Déchets: Chutes de mousse et de tissu, triés et valorisés par Tri N Collect, limitant les émissions supplémentaires.

Distribution

- **Geodis** : Pour les livraisons nationales, les véhicules Geodis, incluant des options électriques et biogaz, permettent de réduire les émissions. Estimation : **0,19 kg CO2/km** en moyenne.
- Véhicules des commerciaux Ergotech : Utilisation de Renault Trafic conformes à la norme Euro
 6. Les émissions sont estimées à 2,68 kg CO2/litre de diesel, soit environ 0,2 kg CO2/km.

Utilisation

- **Durée de vie** : Minimum de 5 ans, avec un reconditionnement et une réparation possibles, limitant le besoin de remplacement.
- Ressources: Aucune ressource nécessaire pendant l'utilisation, ce qui signifie zéro émission de GES pendant cette phase.

Fin de vie

- En fin de vie, il revient au client d'amener les produits dans un centre de tri ou une entreprise capable de recycler le produit.
- Les composants en mousse et tissu sont totalement recyclables grâce au partenariat avec Tri N
 Collect.

6. MÉTHODE DE CALCUL DU SCORE D'ÉCO-CONCEPTION

Pour définir un **pourcentage d'éco-conception**, il est nécessaire de développer un **indice d'éco-conception** basé sur plusieurs critères mesurables couvrant les différentes étapes du cycle de vie. Ce pourcentage reflète le degré de durabilité et d'optimisation environnementale du produit en fonction des pratiques d'éco-conception appliquées. Voici comment procéder :



Établir des critères d'évaluation

Il faut sélectionner des critères qui couvrent l'ensemble des phases du cycle de vie. Voici des exemples de critères que vous pouvez utiliser :

Matières premières :

- Pourcentage de matériaux recyclés utilisés (ex. % d'aluminium, d'acier, et de plastique recyclés).
- Provenance des matériaux (local vs. importé).

Fabrication :

- Utilisation d'énergie renouvelable (ex. % d'énergie solaire utilisée dans le processus).
- · Réduction des déchets (ex. % des déchets réutilisés ou valorisés).

• Distribution :

- Utilisation de modes de transport bas-carbone (ex. véhicules électriques ou à biogaz).
- Optimisation des trajets (ex. réduction des émissions/km).

• Utilisation :

- Durée de vie prolongée du produit (ex. possibilité de reconditionnement).
- · Absence de ressources ou consommables nécessaires pendant l'utilisation.

• Fin de vie :

- Pourcentage des matériaux recyclables ou revalorisés en fin de vie.
- Partenariats pour la récupération des produits (ex. avec Valdélia).

Attribuer des pondérations à chaque critère

Tous les critères n'ont pas le même impact sur l'éco-conception. Par exemple :

- Matières premières et fin de vie pourraient avoir une pondération plus élevée (ex. 30 % chacun) car ces phases ont généralement un impact environnemental plus important.
- Fabrication, distribution, et utilisation pourraient représenter 15 % chacun, selon leur importance relative.

Attribuer une note à chaque critère

Pour chaque critère, évaluer le produit en lui attribuant une note entre 0 et 100 % :

- Par exemple, si 80 % des composants métalliques sont recyclés, le critère "pourcentage de matériaux recyclés" pourrait obtenir 80 %.
- Si l'énergie utilisée en fabrication est 100 % renouvelable grâce aux panneaux solaires, le critère "énergie renouvelable" obtient 100 %.



Calculer le score global

Multipliez la note de chaque critère par sa pondération, puis additionnez le tout pour obtenir un score global :

• Exemple : Si un critère pondéré à 30 % obtient une note de 80 %, le score pondéré sera 0,3 × 80 = 24 %.

Interpréter le pourcentage d'éco-conception

Le score total (sur 100 %) représente le **pourcentage d'éco-conception**. Plus ce pourcentage est élevé, plus le produit est éco-conçu.

Exemple de calcul

Pour un produit ayant obtenu les notes suivantes :

• Matières premières : 80 % (pondération 30 %)

• Fabrication : 90 % (pondération 15 %)

• **Distribution**: 70 % (pondération 15 %)

• Utilisation: 100 % (pondération 15 %)

• Fin de vie : 85 % (pondération 30 %)

Le calcul serait :

$$(80 \times 0.3) + (90 \times 0.15) + (70 \times 0.15) + (100 \times 0.15) + (85 \times 0.3) = 86.25 \%$$

Cela signifierait que le produit a un **indice d'éco-conception de 86,25** %, indiquant un haut niveau de durabilité.

Conclusion

En résumé, l'évaluation du pourcentage d'éco-conception repose sur des critères mesurables, des pondérations adaptées, et une analyse précise de chaque phase du cycle de vie du produit. Ce calcul permet de quantifier de manière transparente l'efficacité des pratiques d'éco-conception mises en place pour un produit.

7. DÉTAILS ET RÉSULTAT DU CALCUL DE L'ÉCO-CONCEPTION



- 1. Matières premières (pondération 30 %)
 - Note: 70 % (mousse et tissu sans contenu recyclé)
- 2. **Fabrication** (pondération 15 %)
 - Note : 95 % (consommation d'énergie de moins de 0,5 kWh avec passage à l'énergie solaire)
- 3. **Distribution** (pondération 15 %)
 - Note : 75 % (distribution bas-carbone avec Geodis et véhicules Euro 6 pour les commerciaux)
- 4. **Utilisation** (pondération 15 %)
 - Note : 100 % (pas de ressources nécessaires pendant l'utilisation et durée de vie prolongée)
- 5. Fin de vie (pondération 30 %)
 - Note: 90 % (recyclabilité totale des composants principaux)

Taux d'éco-conception = $(70 \times 0.3) + (95 \times 0.15) + (75 \times 0.15)$, + $(100 \times 0.15) + (90 \times 0.3) = 21 + 14.25 + 11.25 + 15 + 27 = 88.5 %.$

Le **pourcentage d'éco-conception** de l'Ergoleg est donc de 88,5 %, reflétant un haut niveau d'engagement en matière de durabilité.

8. CALCUL DU TAUX DE PRODUIT RECYCLÉ ET DU TAUX DE RECYCLABILITÉ

Pour déterminer le **taux de produit recyclé** et le **taux de recyclabilité** du sur-accoudoir, nous devons évaluer la part des matériaux recyclés utilisés dans sa fabrication ainsi que la capacité à recycler les matériaux en fin de vie. Voici le calcul basé sur les informations disponibles

Calcul du taux de produit recyclé

Le taux de matériaux recyclés est basé sur le pourcentage de contenu recyclé pour chaque matériau.

Mousse (81,48 % du sur-accoudoir)

Aucun contenu recyclé dans la mousse.

Contribution de la mousse au taux recyclé = 81,48 x 0 = 0%

Tissu (18,52 % du sur-accoudoir)

Aucun contenu recyclé dans le tissu.



Contribution du tissu au taux recyclé = 18,52 x 0 = 0%

Total du taux de produit recyclé

Le taux de produit recyclé est de 0 %.

Calcul du taux de recyclabilité

Le taux de recyclabilité correspond au pourcentage de matéraiux pouvant être recyclés en fin de vie.

Mousse (81,48 % du sur-accoudoir)

100% recyclable

Tissu (18,52 % du sur-accoudoir)

100% recyclable

Total du taux de recyclabilité

Le taux de produit recyclé est de 100 %.

Conclusion

- Taux de matériaux recyclés : 0 %
- Taux de recyclabilité : 100 %

Ces taux montrent que l'Ergosock n'intègre pas de matériaux recyclés et a une recyclabilité limitée, principalement due à la mousse. Ce produit présente donc des opportunités d'amélioration pour renforcer son caractère éco-responsable.

9. OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORATION

- Introduire des matières premières recyclées dans les futures versions du produit.
- Adopter des véhicules 100 % électriques pour la distribution.
- Améliorer les processus de conception pour réduire encore les déchets.

10. CONCLUSION



L'Ergosock atteint un score élevé d'éco-conception (88,5 %), révélant un engagement fort en matière de durabilité et de recyclabilité. Ergotech continue d'améliorer ses processus pour atteindre des objectifs environnementaux encore plus ambitieux.